



SEIGNANX ET ADOUR

## SUIVI ECOLOGIQUE

de 3 sites pilotes de Saint-Pierre-du-Mont :

Parc St Pierre - Bois Pinsolle - Parc Lascoumes

2018





## Table des matières

1. Objectif : .....	1
2. Introduction.....	1
3. Méthodologie d’inventaire.....	1
1. PARC SAINT PIERRE.....	2
1.1. Gestion .....	2
1.2. Flore.....	2
1.1. Oiseaux .....	8
1.2. Mammifères, reptiles, amphibiens .....	9
1.3. Insectes.....	10
1.4. Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions).....	18
2. BOIS DE PINSOLLE.....	19
2.1. Flore.....	19
2.2. Oiseaux .....	20
2.3. Mammifères, reptiles, amphibiens .....	22
2.4. Insectes.....	22
2.5. Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions).....	27
3. LASCOUMES.....	27
3.1. Gestion .....	27
3.2. Flore.....	27
3.3. Oiseaux .....	32
3.4. Mammifères, reptiles, amphibiens .....	33
3.5. Insectes.....	34
3.6. Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions).....	39
4. Conclusion, perspectives .....	39

## **1. Objectif :**

Réaliser un suivi écologique de la faune et de la flore qui permettent d'évaluer et de valoriser la gestion raisonnée engagée par le service Espaces Verts de la commune de St Pierre du Mont.

## **2. Introduction**

Le présent rapport est le bilan du suivi réalisé sur les 3 sites pilotes de St Pierre du Mont : Parc St Pierre - Bois Pinsolle - Parc Lascoumes entre 2015 et 2018.

## **3. Méthodologie d'inventaire**

Prospections de terrain :

- a. Faune : recueil des contacts directs auditifs et visuels, recherche d'indices de présence (traces, crottes, restes de repas... ) ;

- Avifaune : Les résultats sont présentés par effectif, il faut entendre par là un nombre de territoires occupés par un couple dans la zone inventoriée. 2 points d'écoute de 10 min ont été effectués sur les trois sites ainsi qu'un trajet aller-retour en suivant les sentiers pour le bois de Pinsolle.

Un comparatif des effectifs est proposé entre le suivi réalisé en 2015 et cette année 2018. Pour le Parc St Pierre en 2015 le second point d'écoute n'avait pas pu être réalisé par la présence de travaux rendant l'écoute des oiseaux impossible. En 2018, le second point a été réalisé mais ses résultats n'ont pas été pris en compte dans le comparatif ci-après pour ne pas ajouter un biais à l'analyse.

Les espèces ont été regroupées selon leur spécialisation par rapport à trois grands types de milieu : les espèces des milieux agricoles (A), celles des milieux forestiers (F), celles des milieux bâtis (B), mais également un groupe à part les espèces dites généralistes (G) que l'on peut retrouver un peu partout.

Les tableaux effectués ont été classés par groupe d'espèces spécialiste de milieu ainsi que par l'évolution de leur effectif respectif entre 2018 et 2015.

- b. Flore : l'inventaire est complémentaire à celui effectué en 2015 et 2016, il repose sur une prospection réalisée au printemps. Un protocole de suivi des pelouses évoluant en prairies « Florilèges-prairies urbaines » a été mis en place au Parc de Saint-Pierre et à Lascoumes.

<http://www.florileges.info/>

# 1. PARC SAINT PIERRE

## 1.1. Gestion

Une fauche avec ramassage est organisée tous les ans à l'automne (2 fauches : 2016 & 2017).

Une fauche par erreur a été effectuée sur la partie proche de la route au printemps 2016.

## 1.2. Flore

En 2016 une soixantaine d'espèces végétales herbacées avait été identifiée sur le parc St Pierre et ses environs, dont une trentaine entre la pelouse évoluant en prairie et l'ourlet en bordure du boisement humide. En 2018 grâce aux suivis on en connaît environ 90 sur le site. Pour le suivi pluriannuel de la réaction de la diversité végétale de la prairie à la gestion raisonnée pratiquée depuis 2015, un protocole de suivi de 10 quadrats d'un mètre carré chacun, selon la méthodologie Florilèges - prairies urbaines a été mis en place.

En 2018 un nouveau suivi a été réalisé.

Ci-dessous le tableau récapitulatif de la flore connue et de la flore des prospections avec les quadrats.

	Nom commun	Nom scientifique	pelouse prairie	ourlet	boisement humide	Rajout 2018
<b>Espèces arborescentes</b>						
1	Erable negundo	<i>Acer negundo</i>			x	
2	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>			x	
3	Platan	<i>Platanus x</i>			x	
4	Peuplier	<i>Populus x</i>		x		
5	Robinier	<i>Robinia pseudoacacia</i>		x		
6	Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>			x	
<b>Espèces arbustives</b>						
7	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>			x	
8	Clématite vigne-blanche	<i>Clematis vitalba</i>		x		
9	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>			x	
10	Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>			x	
11	Laurier-cerise	<i>Prunus laurocerasus</i>			x	
12	Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>			x	
13	Eglantier	<i>Rosa canina</i>		x		
14	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>			x	
<b>Espèces herbacées</b>						
15	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	x			
16	Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>	x			x
17	Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	x			
18	Alchémille des champs	<i>Aphanes arvensis</i>	x			x
19	Armoise de Chine	<i>Artemisia verlotiorum</i>	x			
20	Gouet d'Italie	<i>Arum italicum</i>	x			
21	Avoine barbue	<i>Avena barbata</i>	x			x
22	Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	x			
23	Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>	x			x
24	Brome	<i>Bromus sp.</i>	x			
25	Laîche écartée	<i>Carex divulsa</i>	x			x
26	Laîche hérissée	<i>Carex hirta</i>	x			x
27	Laîche	<i>Carex sp.</i>	x			x
28	Céraiste commun	<i>Cerastium fontanum subsp. vulgare</i>	x			x
29	Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i>	x			x
30	Cardère	<i>Dispsacus sp.</i>	x			
31	Euphrase	<i>Euphrasia sp.</i>				



32	Géranium disséqué	<i>Geranium dissectum</i>	x			x
33	Géranium mou	<i>Geranium molle</i>	x			
34	Porcelle glabre	<i>Hypochaeris glabra</i>	x			x
35	Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	x			
36	Laitue	<i>Lactuca sp.</i>	x			
37	Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>	x			
38	Luzule à fleurs nombreuses	<i>Luzula multiflora subsp. multiflora</i>	x			
39	Luzerne d'Arabie	<i>Medicago arabica</i>	x			
40	Menthe à feuilles rondes	<i>Mentha suaveolens</i>	x			x
41	Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i>	x			x
42	Myosotis bicolor	<i>Myosotis discolor</i>	x			x
43	Oxalide	<i>Oxalis sp.</i>	x			
44	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	x			x
45	Plantain moyen (ou bâtard)	<i>Plantago media</i>	x			
46	Potentilla reptans	<i>Potentilla rampante</i>	x			x
47	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	x			x
48	Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>	x			x
49	Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	x			
50	Orpin rupestre	<i>Sedum rupestre</i>	x			x
51	Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	x			x
52	Serratude des teinturiers	<i>Serratula tinctoria</i>	x			x
53	Compagnon blanc	<i>Silene latifolia subsp. alba</i>	x			
54	Pissenlit	<i>Taraxacum section ruderalia</i>	x			
55	Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	x			
56	Mâche	<i>Valerianella locusta</i>	x			x
57	Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i>	x			
58	Cf. Véronique agreste	<i>Cf. Veronica agrestis</i>	x			x
59	Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>		x		
60	Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i>		x		
61	Lamier jaune	<i>Lamium galeobdolon</i>		x		
62	Lamier maculé	<i>Lamium maculatum</i>		x		
63	Mélique uniflore	<i>Melica uniflora</i>		x		
64	Mercuriale pérenne	<i>Mercurialis perennis</i>		x		
65	Onagre	<i>Oenothera sp.</i>		x		
66	Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i>		x		
67	Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>		x		
68	Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i>		x		
69	Vigne cultivée	<i>Vitis vinifera</i>		x		
70	Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>			x	
71	Anémone sylvie	<i>Anemone nemorosa</i>			x	
72	Fougère scolopendre	<i>Asplenium scolopendrium</i>			x	
73	Bident	<i>Bidens sp.</i>			x	
74	Tamier commun	<i>Dioscorea communis</i>			x	
75	Ficaire	<i>Ficaria verna</i>			x	
76	Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>			x	
77	Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>			x	
78	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>			x	
79	Iris fétide	<i>Iris foetidissima</i>			x	
80	Iris des marais	<i>Iris pseudacorus</i>			x	
81	Isopyre faux-pigamon	<i>Isopyrum thalictroides</i>			x	
82	Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>			x	
83	Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>			x	
84	Polypode commun	<i>Polypodium vulgare</i>			x	
85	Primevère acaule	<i>Primula vulgaris</i>			x	
86	Fragon petit-houx	<i>Ruscus aculeatus</i>			X	
87	Sanicle d'Europe	<i>Sanicula europaea</i>			x	

**Liste des espèces inventoriées au Parc Saint-Pierre entre 2016 et 2018**



Parc de Saint-Pierre à Saint-Pierre-du-Mont (40)	hauteur prairie inférieure à 20cm									
26/04/2016	gestion 2016 : fauche coupée 1/an avec exportation (?)estivale(?)									
suivi par Frédéric CAZABAN et Jeanette BRETON, CPIE Seignanx Adour	traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1er lot					Quadrat 2e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Achillea millefolium - Achillée millefeuille	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Anthoxanthum odoratum - Flouve odorante		x				x	x			
Artemisia verlotiorum - Armoise commune									x	x
Arum italicum - Gouet d'Italie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Bellis perennis - Pâquerette		x	x	x	x	x	x	x	x	x
Bromus (catharticus/sterilis ?) - Brome à confirmer	x				x					
Carex sp 1 - Laïche 1								x	x	x
Carex sp 2 - Laïche 2										x
Cerastium semidecandrum - Céraïste à cinq étamines				x		x		x	x	x
(Crucifère-Asteracée à déterminer)						x	x			
Euphrasia sp - Euphrase										x
Geranium molle - Géranium mou	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
(Festuca/Poa - Fétuque/Pâturin à déterminer)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hypochaeris (glabra ?) - Porcelle à confirmer		x	x				x			
Hypochaeris radicata - Porcelle enracinée	x	x	x	x	x	x	x			
Lactuca (virosa?) - Laitue à confirmer										
Lamium purpureum - Lamier pourpre								x	x	x
Luzula multiflora - Luzule à fleurs nombreuses						x	x			
Medicago arabica - Luzerne d'Arabie		x	x		x	x	x			
Oxalis sp - Oxalide							x			x
Plantago lanceolata - Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Plantago media - Plantain bâtard	x		x	x		x		x		
Poa annua - Pâturin annuel									x	x
Potentilla erecta - Potentille dressée								x	x	x
Ranunculus acris - Renoncule bouton d'or	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Ranunculus bulbosus - Renoncule bulbeuse							x	x	x	x
Ranunculus (sardous?) - Renoncule à confirmer						x	x			
Rumex acetosella - Petite oseille	x	x				x		x		
Silene latifolia subsp. alba - Compagnon blanc			x	x					x	
Taraxacum section ruderalia - Pissenlit						x				
Trifolium repens - Trèfle rampant	x	x	x	x	x				x	x
Valerianella sp - Mâche	x	x		x	x	x	x		x	
Veronica arvensis - Véronique des champs	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nombre de tiges de ligneux (Cornus sanguinea - Cornouiller sanguin)						1				

### Suivi des prairies urbaines Parc Saint-Pierre 2016



Parc de Saint-Pierre à Saint-Pierre-du-Mont	Hauteur prairie : 40-50 cm								
17/05/2018	Gestion 2016-2018 : fauche avec ramassage 1/an en automne								
Suivi par Rachel Célo, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun								
Nom espèce	Quadrat 1 <sup>er</sup> lot					Quadrat 2 <sup>e</sup> lot			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>Achillea millefolium</i> - Achillée millefeuille	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Agrostis capillaris</i> - Agrostide capillaire	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Anisantha sterilis</i> - Brome stérile	x	x	x	x	x			x	x
<i>Anthoxanthum odoratum</i> - Flouve odorante	x	x	x			x	x	x	
<i>Aphanes arvensis</i> - Alchémille des champs			x						
<i>Artemisia verlotiorum</i> - Armoise de Chine								x	x
<i>Arum italicum</i> - Gouet d'Italie					x		x		
<i>Avena barbata</i> - Avoine barbue			x						
<i>Bellis perennis</i> - Pâquerette	x	x		x				x	
<i>Bromus hordeaceus</i> - Brome mou			x						
<i>Carex divulsa</i> - Laïche écartée			x						
<i>Carex hirta</i> - Laïche hérissée	x					x	x	x	x
<i>Carex sp.</i> - Laïche						x	x		x
<i>Cerastium fontanum subsp. vulgare</i> - Céraiste commun	x								
<i>Cerastium glomeratum</i> - Céraiste aggloméré		x				x		x	
<i>Geranium dissectum</i> - Géranium disséqué			x						
<i>Geranium molle</i> - Géranium mou	x	x	x	x		x		x	x
<i>Hypochaeris glabra</i> - Porcelle glabre		x							
<i>Hypochaeris radicata</i> - Porcelle enracinée	x								
<i>Lamium purpureum</i> - Lamier pourpre					x				
<i>Luzula multiflora subsp. multiflora</i> - Luzule à fleurs nombreuses						x	x		
<i>Medicago arabica</i> - Luzerne d'Arabie			x	x	x				
<i>Mentha suaveolens</i> - Menthe à feuilles rondes								x	x
<i>Muscari comosum</i> - Muscari à toupet					x				
<i>Myosotis discolor</i> - Myosotis bicolore		x			x				
<i>Plantago lanceolata</i> - Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Plantago media</i> - Plantain moyen				x	x				
<i>Potentilla reptans</i> - potentille rampante					x		x	x	x
<i>Quercus robur</i> (juv) - Chêne pédonculé						x			
<i>Ranunculus bulbosus</i> - Renoncule bulbeuse	x	x	x	x	x	x	x		x
<i>Rumex acetosella</i> - Petite oseille	x	x	x						
<i>Senecio vulgaris</i> - Sèneçon commun									
<i>Serratula tinctoria</i> - Serratule des teinturiers						x	x	x	
<i>Silene latifolia subsp. alba</i> - Compagnon blanc	x								
<i>Valerianella locusta</i> - mâche	x	x	x	x		x		x	x
<i>Veronica arvensis</i> - Véronique des champs	x	x	x	x	x		x	x	x
<i>Veronica cf. agrestis</i> - Véronique cf agreste								x	

### Suivi des prairies urbaines Parc Saint-Pierre, bilan 2018

Afin de mieux comprendre l'évolution, une étude est effectuée sur plusieurs critères : le nombre total d'espèces ou richesse spécifique, le nombre de vivaces, d'annuelles, la hauteur de végétation, et la fréquence moyenne d'annuelles.

Une fauche avec export étant réalisée, les conditions de lumière et d'humidité ont peu de chance de subir de fortes modifications, par contre la richesse du milieu peut changer. Pour connaître les variations de cette richesse en azote, on a recouru à un calcul à l'aide de l'indice d'Ellenberg N (azote) adapté au contexte du Royaume Uni (Hill *et al.* 1999)<sup>1</sup>.

Les résultats sont reportés sous forme de tableau ci-dessous :

	Parc St_Pierre 2016	Parc St_Pierre 2018
<b>Nombre d'espèces total</b>	<b>34</b>	<b>37</b>
vivaces	18	21
annuelles	9	15
inconnues	7	1
Hauteur végétation	< 20cm	40 – 50cm
Indice de trophie (N) d'Ellenberg, corrigé (moyenne basée sur la présence des espèces connues)	4,71	4,68
Fréquence moyenne d'annuelles	4,5	3,2
Fréquence moyenne de vivaces	4,95	4,09

Il y a une faible hausse du nombre d'espèces qui est déjà important avec une forte hausse du nombre d'annuelles. Il faut savoir que la fauche intensive a pour effet de banaliser le milieu. Ces zones vont accueillir plus d'espèces ubiquistes. Les plantes ne peuvent pas grainer car sont fauchées, il n'y a donc pas de renouvellement du stock de graines ce qui favorise les plantes vivaces à cycle végétal rapide (graminées, renoncules rampantes, trèfle rampant, potentille, etc...) (Le Bris, 2011). Ici il n'y a que 3 espèces vivaces en plus contre 6 nouvelles annuelles, ceci sûrement lié à une fauche moins intensive.

Ici la trophie (N) reste quasiment constante. Il faut plusieurs années de suivi pour bien se rendre compte de l'évolution selon la végétation.

Si l'on regarde la fréquence moyenne d'annuelles et de vivaces (pour les 10 quadrats) les deux diminuent mais un écart se creuse à la faveur des vivaces. La végétation est moins fauchée mais plus haute, ce qui peut effectivement favoriser les espèces vivaces en proportion. On a donc plus d'espèces annuelles en 2018 qu'en 2015 mais une fréquence moyenne plus importante de vivaces.

<sup>1</sup>**Indice d'Ellenberg** : L'utilisation de la végétation comme indicateur de facteurs environnementaux a été officialisée en Europe par le professeur Ellenberg. Il a attribué à un large panel d'espèces végétales un indice correspondant à sa tolérance à différents paramètres : lumière (L), acidité (R), azote (N), humidité (F) et salinité (S). Pour les indices de lumière, acidité (ou pH) azote et salinité, des valeurs de 1 à 9 sont attribuées aux plantes. Pour l'humidité édaphique (F) chaque espèce végétale est associée à une valeur variant de 1 à 12. Ces valences ont été définies pour l'Europe centrale et Hill en a effectué une correction pour le Royaume uni en 1999.



Prairie



Ourlet - transect



Boisement humide



Informations



Cétoine grise



Achillée millefeuille

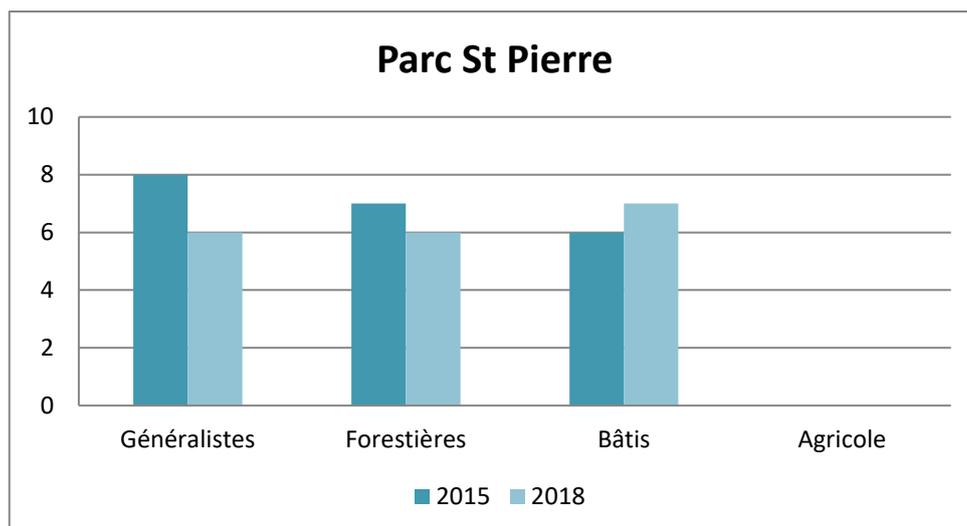
## 1.1. Oiseaux

En 2018, des inventaires complémentaires d'avifaune ont été effectués.

Tableau 1: tableau comparatif oiseaux Parc Saint Pierre (voir précisions dans le paragraphe « méthodologie d'inventaire »)

Gpe spécialiste milieu	Nom commun	Nom scientifique	Effectif 2015	Effectif 2018	Comparatif
G	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	1	1	0
G	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	1	1	0
G	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	1	0	-1
G	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	2	1	-1
G	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2	1	-1
G	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	1	0	-1
G	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	4	2	-2
G	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	x	x	
F	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	2	3	1
F	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	2	2	0
F	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	1	1	0
F	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	1	1	0
F	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	2	1	-1
F	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2	1	-1
F	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	2	0	-2
B	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	0	1	1
B	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	1	1	0
B	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	0	0	0
B	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1	1	0
B	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	x	x	
B	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	x	x	
B	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	x	x	
B	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	x	x	
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	1	1	0
	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2	2	0
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	0	2	
	Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	1	0	





Les cortèges d'espèces sont stables malgré une baisse des espèces généralistes et forestières. Leurs effectifs ont en général diminués sur ce site alors que le cortège des milieux bâtis reste stable tant qualitativement que quantitativement.

#### Eléments généraux/préconisations :

La gestion différenciée réalisée sur le site, n'est pas en cause dans ces résultats. Celle-ci est en effet axée sur la gestion des pelouses et prairies, peu exploitées par les oiseaux en période de reproduction. Si nous voulons améliorer les capacités d'accueil des oiseaux dans ce parc, il faudra favoriser la création de gîte pour la reproduction. Les mesures préconisées pour ce faire sont les suivantes :

- Maintenir les arbres à cavités, sénescents ou mort ne présentant pas de danger pour les personnes ;
- Maintenir le lierre rampant sur les troncs et branches des arbres ;
- Installer des nichoirs.
- Maintenir le roncier en lisière forestière, en réalisant des ouvertures dedans (travaux à réaliser en automne ou en hiver)

La gestion différenciée des pelouses peut influencer les oiseaux surtout durant la période hivernale où les insectes devenus rares, les espèces se reportent sur la recherche de graines et de fruits. Les retards de fauche ont permis à la végétation une grande production de graines qui restera par une partie disponible aux oiseaux durant l'hiver. Un suivi hivernal sur ce site serait pertinent pour voir l'effet sur les populations d'oiseaux.

## 1.2. Mammifères, reptiles, amphibiens

Les prospections n'ont pas été ciblées sur ces groupes, cependant, la piste de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) a été suivie sur le ruisseau selon le témoignage recueilli auprès de Mme Capitain en 2015. Des recherches ciblées d'indices de présence ont été mises en œuvre



et la présence (empreintes, traces de grattage, épreintes et gîte) de cette espèce protégée est avérée à partir du pont et le long du ruisseau en contrebas du Parc Saint-Pierre. Un gîte a été découvert dans un méandre. De plus, en 2018, une couleuvre verte et jaune et une couleuvre d'esculape ont été aperçues.



### 1.3. Insectes

3 groupes d'insectes ont fait l'objet de prospections ciblées sur ce secteur :

- les odonates (libellules), recherchés au niveau du cours d'eau longeant le parc avec notamment 2 points d'observation, un au nord et un au sud (carte ci-contre).
- les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour), recherchés en lisière du boisement et sur les prairies
- les orthoptères (sauterelles, grillons et criquets) et mantoptères (mantes), recherchés dans la végétation des lisières et des prairies.



Carte 1: divers points de prospections

	Nom commun	Nom latin	Parc St Pierre		
			2015	2016	2018
ODONATES (libellules)			21/07 et 11/08	07/07/2016	21/06 et 17/09
Zygotères	Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	1	1	1
Zygotères	Caloptéryx virgo meridionalis	<i>Calopteryx meridionalis</i>	1	1	1
Anisoptères	Cordulegastre annelé/Aeschna paisible	<i>Cordulegaster boltonii/Boyeria irene</i>		1	
Anisoptères	Gomphe semblable	<i>Gomphus simillimus</i>		1	
Anisoptères	Orthétrum bleuisant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	1		
Anisoptères	Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>			1
Anisoptères	Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>			1
Total espèces odonates			3	4	4
LEPIDOPTERES RHOPALOCERES (papillons de jour)					
Lycaenidae	Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>		1	1

SUIVI ECOLOGIQUE  
de 3 sites pilotes de Saint-Pierre du Mont :  
Parc St Pierre - Bois Pinsolle - Parc Lascoumes



SEIGNANX ET ADOUR

Lycaenidae	Azuré sp	<i>Polyommata</i> sp		1?	1?
Lycaenidae	Brun des pélargoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>			1
Lycaenidae	Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>			1
Lycaenidae	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	1	1	1
Lycaenidae	Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	1		1
Lycaenidae	Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	1		1
Pieridae	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>			1
Pieridae	Souci	<i>Colias crocea</i>	1		1
Pieridae	Piérade de la moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>			1
Pieridae	Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i>	1		1
Pieridae	Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>			1
Pieridae	Piérade sp	<i>Pieris sp</i>		1	1
Nymphalidae	Petit mars changeant	<i>Apatura ilia</i>			1
Nymphalidae	Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>			1
Nymphalidae	Silène	<i>Brintesia circe</i>		1	
Nymphalidae	Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	1		
Nymphalidae	Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	1		
Nymphalidae	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	1	1	1
Nymphalidae	Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>		1	
Nymphalidae	Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>			1
Nymphalidae	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>			1
Nymphalidae	Robert le diable	<i>Polygonia c-album</i>			1
Nymphalidae	Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>		1	
Total espèces lépidoptères			<b>8</b>	<b>7</b>	<b>18</b>
<b>ORTHOPTERES/MANTOPTERES (sauterelles, criquets, grillons, mantes)</b>					
Ensifères (sauterelles)	Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>			1
Ensifères (sauterelles)	Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	1		1
Ensifères (sauterelles)	Decticelle côtière	<i>Platycleis affinis</i>	1	1	
Ensifères (sauterelles)	Ephippigère carénée	<i>Uromenus rugosicollis</i>	1	1	
Ensifères (sauterelles)	Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	1	1	1
Ensifères (sauterelles)	Phanérotère méridional	<i>Phaneropetera nana</i>			1
Ensifères (grillons)	Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	1		
Caelifères (criquets)	Aïolope automnale	<i>Aiolopus strepens</i>			1
Caelifères (criquets)	Caloptène sp	<i>Calliptamus sp</i>	1		
Caelifères (criquets)	Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>	1	1	1
Caelifères (criquets)	Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	1	1	
Caelifères (criquets)	Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	1		1
Caelifères (criquets)	Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	1	1	1
Caelifères (criquets)	Criquet pansu	<i>Pezottetix giornae</i>	1		1
Caelifères (criquets)	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>		1	
Caelifères (criquets)	Oedipode turquoise	<i>Oedipoda c. caerulea</i>	1		
Mantoptères (mantes)	Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	1		1
Total espèces orthoptères			<b>13</b>	<b>7</b>	<b>10</b>
<b>Total espèces 3 groupes par an</b>			<b>24</b>	<b>18</b>	<b>32</b>
<b>COLEOPTERES</b>					
Scoliidae	Scolie des jardins	<i>Megascolia maculata</i>			1
Cetoniidae	Cétoine grise	<i>Oxythyrea funesta</i>			1



## Résultats pour les Odonates

Sur le site, 2 espèces typiques des cours d'eau landais (ombragés, à courant moyen à faible, à fond sableux) ont été observés les 3 années : le Caloptéryx hémorroïdal et le Caloptéryx méridional.

En 2016, deux autres espèces des cours d'eau ont été observées :

- un individu qui n'a pu être déterminé (passage rapide), il s'agit d'un odonate de type Cordulégastré annelé ou Aesche paisible, 2 anisoptères typiques des eaux courantes peu ensoleillées.
- un gomphidé, le Gomphe semblable, observé posé dans la végétation haute en lisière de prairie (secteur de maturation/chasse).



En 2018 les autres espèces d'anisoptères présentes les premières années n'ont pas été revues lors des deux passages mais deux autres espèces d'orthétrum et de sympétrum y ont été observées.

Sept espèces d'odonates ont pu être observés sur le site en 3 ans.

Les 2 espèces de zygoptères sont bien présentes sur le site chaque année, l'espèce la plus abondante étant le Caloptéryx méridional. Les adultes se trouvent sur les plages ensoleillées en bordure du cours d'eau, utilisant la végétation (grandes herbacées, ligneux hauts) comme support ou zone de maturation.

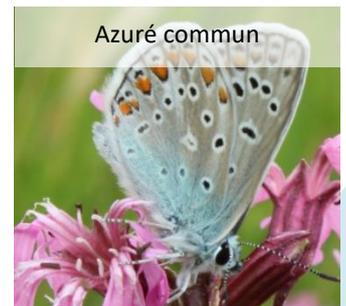


## Résultats pour les Lépidoptères rhopalocères

8 espèces avaient été inventoriées sur le secteur en 2015. En 2016, 7 espèces ont été observées mais seules 2 sont communes aux 2 années de suivi : le Cuivré commun et le Myrtil. En 2018 c'est 18 espèces qui sont répertoriées avec 10 nouvelles espèces.

### Espèces prairiales, milieux ouverts :

Les piérides, peut-importe l'année sont inféodées aux brassicacées (chou, moutarde, ravenelle, alliaire) hormis la piéride de la moutarde



dont les plantes hôtes sont les fabacées tout comme pour l'Azuré commun (lotiers, vesces et gesses). Les orties sont des plantes hôtes pour plusieurs espèces : la Carte géographique et le Robert-le-diable, ce dernier pouvant également pondre sur le houblon ou les groseilliers. La Mélitée orangée quant-à-elle peut pondre sur les plantains mais également sur la Véronique petit chêne.

Les autres papillons ont également leur plantes hôtes présentent sur les prairies ou dans les sous-bois : le cuivré, liés aux oseilles (*Rumex sp*) et le Fadet commun ou le Demi-deuil liés aux graminées (*Poa sp,...*).

#### Espèces d'ourlets, de sous-bois :

Les plantes hôtes peuvent être des graminées et prairies hautes ou de bord de prairie, ourlet comme pour l'Amaryllis (Poa, Dactyle aggloméré, Brachypodes...) et le Tircis (Brachypodes, Houlque laineuse...). En ourlet arbustif avec la présence de Bourdaine ou de Nerprun purgatif ou autres végétaux du genre Rhamnus, le Citron et l'Azuré des Nerpruns y assurent leur reproduction.

Ensuite le petit mars changeant va, quant-à-lui, pondre sur les Saules et Peupliers.

Pour toutes ces espèces existe une possibilité de reproduction sur le site, dans la mesure où la gestion laisse les plantes s'exprimer sur la période de vie de la chenille. La seule exception est pour le brun des Pélargoniums qui, d'après une étude de l'INRA ne serait présent que grâce aux pélargoniums et proviendraient donc des jardins particuliers jouxtant le site.

Par ailleurs, les adultes observés utilisent également les espèces végétales en fleur pour se nourrir : fleurs de ronces (*Rubus sp*), menthes (*Mentha sp*), scabieuses (*Scabiosa sp*), millepertuis (*Hypericum sp*), Achillée millefeuille et autres composées. Ce stade de floraison indispensable aux papillons (et autres insectes) ne s'exprime que sur les parties non fauchées régulièrement du site.

Une nette augmentation du nombre d'espèces est observable, ce qui peut mettre en avant l'efficacité de la gestion par rapport à la biodiversité des lépidoptères présente.



Carte géographique



Demi-deuil



Brun des pélargoniums



## Résultats pour les Orthoptères/Mantoptères

En 2018 (17 septembre), le nombre d'espèces contactées est de 9 espèces, contre 13 en 2015 (21 juillet) et 7 en 2016 (7 juillet).

Le site présente donc toujours une biodiversité moyenne en orthoptères avec la présence d'espèces appréciant les strates hautes : le Conocéphale bigarré, le Phanéroptère méridional (nouvelles pour 2018), le Conocéphale gracieux et la Mante religieuse.

Elles sont associées à des espèces plus ubiquistes de milieux herbacés : le Criquet noir-ébène, le Criquet duettiste, le Criquet des bromes, 3 espèces retrouvées chaque année, ainsi que le Criquet pansu et l'Aïolope automnale.

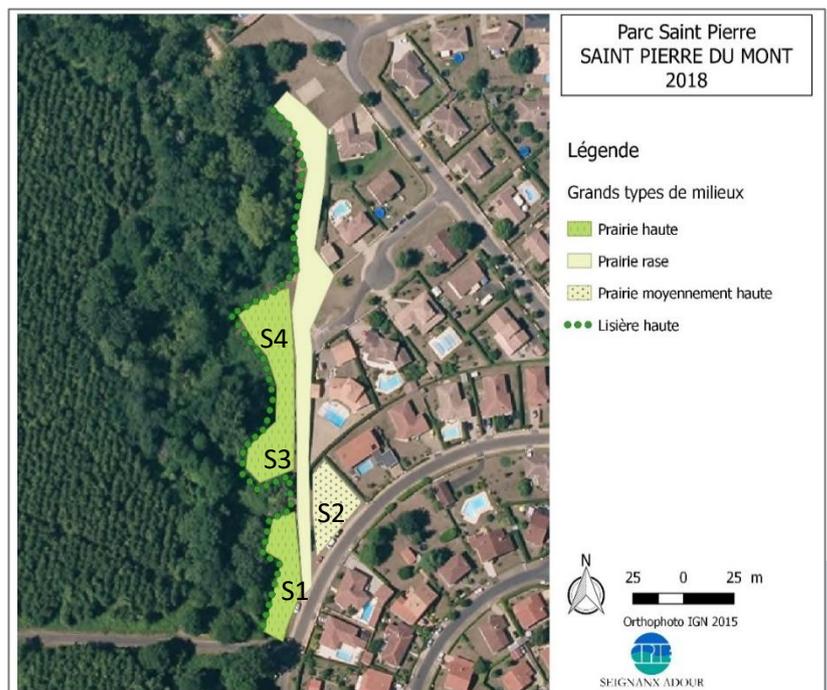
En 2018, comme en 2016, les espèces typiques de milieux peu végétalisés de 2015 n'ont pas été retrouvés sur le site, du fait de la nouvelle gestion privilégiant les strates plus hautes : caloptènes et oedipodes.

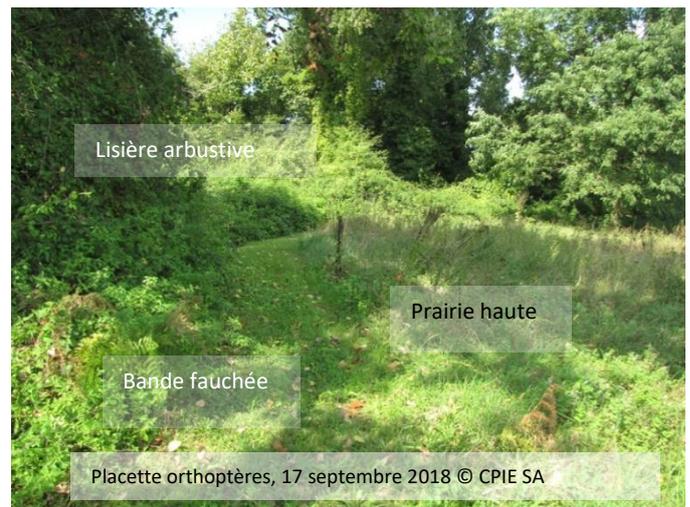
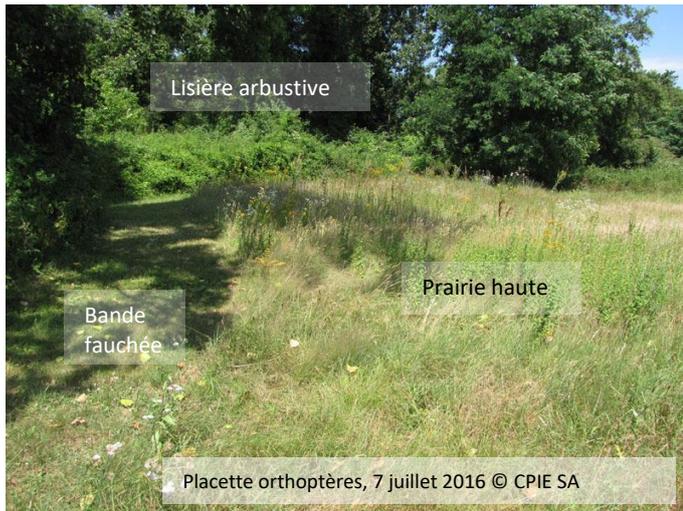
Certaines sauterelles n'ont pas été notées lors de la sortie de 2018 mais restent potentielles pour le site, compte tenu de la présence de strates herbacées et arbustives favorables : la Decticelle côtière (espèce plus précoce dans la saison), la Grande sauterelle verte et l'Ephippigère carénée.



### Comparaison des abondances relatives en orthoptères sur placette (surface 250 m<sup>2</sup>)

La placette, située sur le secteur 3 (S3 sur la carte), est caractérisée par une strate herbacée haute, bordé par une strate arbustive (roncier) et arborescente. En 2018, comme en 2016, le secteur comprend une bande fauchée étroite entre la prairie haute et la strate arbustive (gestion raisonnée permettant de contenir le roncier).





En nombre d'espèces, les résultats sont stables sur les 3 années (7 à 6 espèces) avec 2 criquets contactés les 3 années : le Criquet des bromes et le Criquet noir-ébène.

Certaines différences peuvent s'expliquer par les dates de prospection assez éloignées : la Decticelle côtière, sauterelle plus précoce, absente en 2018 ou l'Aïolope automnale, espèce tardive présente uniquement sur 2018.

Concernant les abondances, en 2018, 5 espèces ont des densités moyennes à élevées sur la placette. 4 d'entre elles, déjà observées les années précédentes sont donc mieux représentées sur la station : Criquet des bromes, Criquet noir-ébène, Criquet pansu, Criquet mélodieux.

Abondance des espèces sur la placette (250 m <sup>2</sup> )			2015	2016	2018
Ensifères (sauterelles)	Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	x		
Ensifères (sauterelles)	Decticelle côtière	<i>Platycleis affinis</i>	x	xx	
Ensifères (sauterelles)	Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>		x	
Caelifères (criquets)	Aïolope automnale	<i>Aiolopus strepens</i>			xx
Caelifères (criquets)	Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>	x	x	xx
Caelifères (criquets)	Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	x	x	
Caelifères (criquets)	Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus biguttulus</i>			xx
Caelifères (criquets)	Criquet sp	<i>Gomphocerippus grpe biguttulus</i>	x		
Caelifères (criquets)	Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	x	x	xxx
Caelifères (criquets)	Criquet pansu	<i>Pezottetix gjomae</i>	xx		xxx
Caelifères (criquets)	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i>		x	
Mantoptères (mantes)	Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>			x
<b>TOTAL nombre espèces</b>			<b>7</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

Tableau :

abondances relatives par espèce sur la placette orthoptères relevées le 17 septembre 2018 : x (1 à 2 individus), xx (3 à 10 individus), xxx (> 10 individus)

La gestion du site a donc permis de conserver une biodiversité intéressante pour ce groupe d'insectes dépendant fortement de la variété des strates végétales et avec des densités relatives en hausse sur la station de suivi spécifique orthoptères.

### Eléments généraux/préconisations

Le parc est constitué de plusieurs éléments écologiques : un secteur boisé en bordure de cours d'eau (ripisylve), une lisière à herbacées et arbustes hauts, des secteurs de prairies fleuries à végétation de hauteur moyenne et des larges bandes de prairies rases en limite des habitations. L'ensemble de ces éléments assure une certaine diversité de milieux, espèces végétales, strates, ... qui vont induire une diversité en insectes, à la fois sur des groupes (lépidoptères,



orthoptères mais aussi les coléoptères liés aux arbres et aux herbacées, bourdons et abeilles utilisant les fleurs pour se nourrir, petite faune du sol qui va dégrader la matière ...) mais aussi sur les espèces d'un même groupe (criquets liés aux sols nus, sauterelles liées aux herbacées hautes ou aux arbustes, ...).

Il faut par ailleurs noter la récente plantation d'arbres ornementaux (pins, chênes d'Amérique) au sein de ces espaces semi-naturels ouverts qui, en grandissant, vont amener de l'ombre et modifier les caractéristiques de ces derniers.

Afin de favoriser la biodiversité et les insectes, il était préconisé :

- l'augmentation des surfaces en prairie hautes, favorables pour la diversité en herbacées et donc en insectes (fauche une à 2 fois dans l'année, avec toujours une zone non fauchée en rotation).

*En 2016, le secteur 2, très ras l'année passée, était plus haut et avec moins de sol nu. A l'inverse, le secteur S4 était davantage entretenu. En 2016 il était proposé de maintenir le secteur 4 plus haut, comme les autres prairies. Ce secteur a été traité comme les autres prairies, en respectant une bande basse près des maisons. Action à poursuivre. Le S2 en 2018 était moyennement haut mais témoignait d'une diversité floristique différente qui permet une plus grande diversité d'insectes.*

- Poursuivre le maintien d'une bande de prairie basse mais plus étroite. Cette zone davantage entretenue (fauche régulière), assure un espace tampon entre les habitations et l'espace « naturel ».

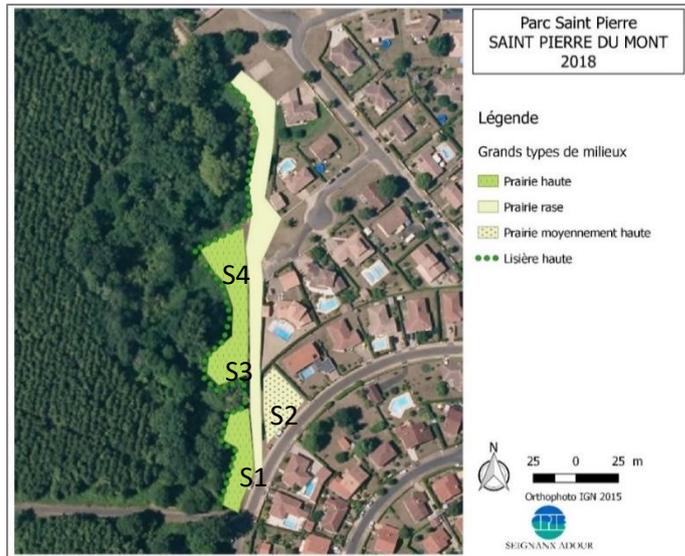
- le maintien de la lisière haute en bordure de la ripisylve, en prenant soin de contenir les ronces afin de limiter leur avancée sur la prairie haute.

*De 2016 à 2018, la lisière a été maintenue avec la création d'une bande tampon entretenue entre la lisière haute et les prairies hautes. Action à poursuivre.*

- en cas de mortalité des jeunes arbres ornementaux, ne pas les remplacer afin de favoriser les espaces ouverts ensoleillés ou replanter une essence locale. *Action à maintenir si problématique rencontrée.*

Les déchets : en 2015 il avait été noté la présence de déchets au niveau du pont et de déchets verts au niveau de la lisière de la prairie, dans les hautes herbes. *En 2016 encore quelques débris de chantier étaient présents au niveau du pont (morceaux de béton, ...) mais les déchets verts n'ont pas été remarqués en lisière des prairies. En 2018 aucun déchet n'a été trouvé.*





#### 1.4. Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions)

Pour les espèces nouvelles inventoriées au parc Saint-Pierre, il peut s'agir de plantes qui n'avaient pas été aperçues lors des prospections précédentes mais également de nouvelles espèces qui s'installent car sont adaptées à ce mode de gestion différent. L'espace prairial montre une forte proportion de plantes annuelles, en augmentation, favorisées par la diminution des coupes d'entretien régulières. Cependant, on note plus nettement l'effet de bandes de différentes hauteurs que permet la gestion modifiée des tontes. Le nombre de vivaces augmente également même si la différence est moins nette. Les floraisons nectarifères attractives pour les insectes se développent dans la végétation prairiale haute non fauchée.

Le boisement humide a une importance capitale pour le maintien de la continuité écologique du réseau hydrologique. De nombreuses espèces animales s'y réfugient, s'y nourrissent et l'utilisent comme cheminement le long du Bats lors de leurs déplacements. L'accès est possible pour les pêcheurs, mais il n'est pas souhaitable d'y encourager la promenade, d'autant moins que la présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est avérée. Cette espèce est strictement protégée ainsi que les habitats de son cycle vital. Les deux espèces de couleuvres découvertes en 2018 sont également protégées.

Au niveau de l'avifaune (cf paragraphe oiseaux), les espèces des cortèges forestiers et généralistes ont baissé et celui des espèces de milieux bâtis est stable. Il est bon de conserver les cavités où lieux attractifs actuellement pour les espèces présentes, des nichoirs peuvent également être installés et le maintien d'une fauche tardive permet aux plantes de grainer et donc de produire une source de nourriture. Un suivi hivernal est également proposé.

Le nombre de lépidoptères diurnes augmentant, la gestion mise en place semble convenir à ce groupe. Le maintien d'une mosaïque de milieux (lisière haute, prairie haute, bandes fauchées entre) permet à une diversité d'insectes de s'approprier le milieu et la gestion a permis de conserver un nombre constant d'espèces d'orthoptères, mantoptères et odonates.



## 2. BOIS DE PINSOLLE

### 2.1. Flore

Les données sont issues du dernier inventaire de 2016.

	Nom commun	Nom scientifique	Bois Pinsolle
<b>Espèces arborescentes</b>			
1	Érable plane	<i>Acer platanoides</i>	x
2	Érable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>	x
3	Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>	x
4	Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>	x
5	Cerisier tardif	<i>Prunus serotina</i>	x
6	Chêne tauzin	<i>Quercus pyrenaica</i>	x
7	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	x
8	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	x
9	Sorbier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	x
10	Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	x
11	Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>	x
12	Lierre rampant	<i>Hedera helix</i>	x
<b>Espèces arbustives</b>			
13	Amélanancier	<i>Amelanchier sp.</i>	x
14	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	x
15	Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>	x
16	Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>	x
17	Laurier-cerise	<i>Prunus laurocerasus</i>	x
18	Rosier des chiens	<i>Rosa canina</i>	x
19	Ronces	<i>Rubus sp.</i>	x
20	Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>	x
21	Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	x
22	Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>	x
<b>Espèces herbacées</b>			
23	Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>	x
24	Bugle rampant	<i>Ajuga reptans</i>	x
25	Alliaire pétiolée	<i>Alliaria petiolata</i>	x
26	Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i>	x
27	Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	x
28	Bardane à petites têtes	<i>Arctium minus</i>	x
29	Sabline de montagne	<i>Arenaria montana</i>	x
30	Arum d'Italie	<i>Arum italicum</i>	x
31	Asplénium noir	<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>	x
32	Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	x
33	Bryone dioïque	<i>Bryonia cretica subsp. dioica</i>	x
34	Bourse à pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	x
35	Cardamine hirsute	<i>Cardamine hirsuta</i>	x
36	Laiche des montagnes	<i>Carex caryophyllea</i>	x
37	Laiche à épis espacés	<i>Carex remota</i>	x
38	Céraiste commun	<i>Cerastium fontanum</i>	x
39	Céraiste	<i>Cerastium sp.</i>	x
40	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	x
41	Euphorbia peplus	<i>Euphorbia peplus</i>	x
42	Ficaire fausse-renoncule	<i>Ficaria verna</i>	x
43	Fraisier sauvage	<i>Fragaria vesca</i>	x
44	Gailllet accrochant	<i>Galium aparine</i>	x
45	Géranium à feuilles découpées	<i>Geranium dissectum</i>	x
46	Géranium Herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	x
47	Géranium à feuilles arrondies	<i>Geranium rotundifolium</i>	x
48	Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>	x
49	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	x
50	Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	x
51	Jacinthe des bois	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	x
52	Porcelle	<i>Hypochaeris sp.</i>	x
53	Jonc diffus	<i>Juncus effusus</i>	x
54	Laitue sauvage	<i>Lactuca virosa</i>	x
55	Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>	x
56	Luzule à fleurs nombreuses	<i>Luzula multiflora</i>	x
57	Lychnis fleur de coucou	<i>Lychnis flos-cuculi</i>	x
58	Menthe des champs	<i>Mentha arvensis</i>	x
59	Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i>	x



60	Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i>	x
61	Oxalide de Dillenius	<i>Oxalis dillenii</i>	x
62	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	x
63	Gazon d'Angleterre	<i>Poa trivialis</i>	x
64	Fraisier à fleurs jaunes	<i>Potentilla indica</i>	x
65	Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>	x
66	Renoncule bouton d'or	<i>Ranunculus acris</i>	x
67	Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>	x
68	Renoncule à petites fleurs	<i>Ranunculus parviflorus</i>	x
69	Renoncule des bois	<i>Ranunculus tuberosus</i>	x
70	Grande Oseille	<i>Rumex acetosa</i>	x
71	Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	x
72	Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	x
73	Silene à larges feuilles	<i>Silene latifolia</i>	x
74	Laiteron maraîcher	<i>Sonchus oleraceus</i>	x
75	Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i>	x
76	Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>	x
77	Trèfle des près	<i>Trifolium pratense</i>	x
78	Mâche	<i>Valerianella sp.</i>	x
79	Véronique petit-chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>	x
80	Vesce fausse gesse	<i>Vicia angustifolia</i>	x
81	Violette de Rivinus	<i>Viola riviniana</i>	x

Plus de 80 d'espèces végétales ont été identifiées dans le bois de Pinsolle et ses lisières dont :

- 12 espèces arborées
- 10 espèces arbustives
- 59 espèces herbacées

Le nombre d'espèces arborées et arbustives est évidemment assez élevé en milieu forestier, cependant le sous-bois reste très clairsemé. Par ailleurs, on note la présence de Cerisier tardif (*Prunus serotina*) qui est une espèce exotique considérée comme « plante exotique envahissante » avérée par le CBNSA (Conservatoire Botanique Sud Aquitaine).

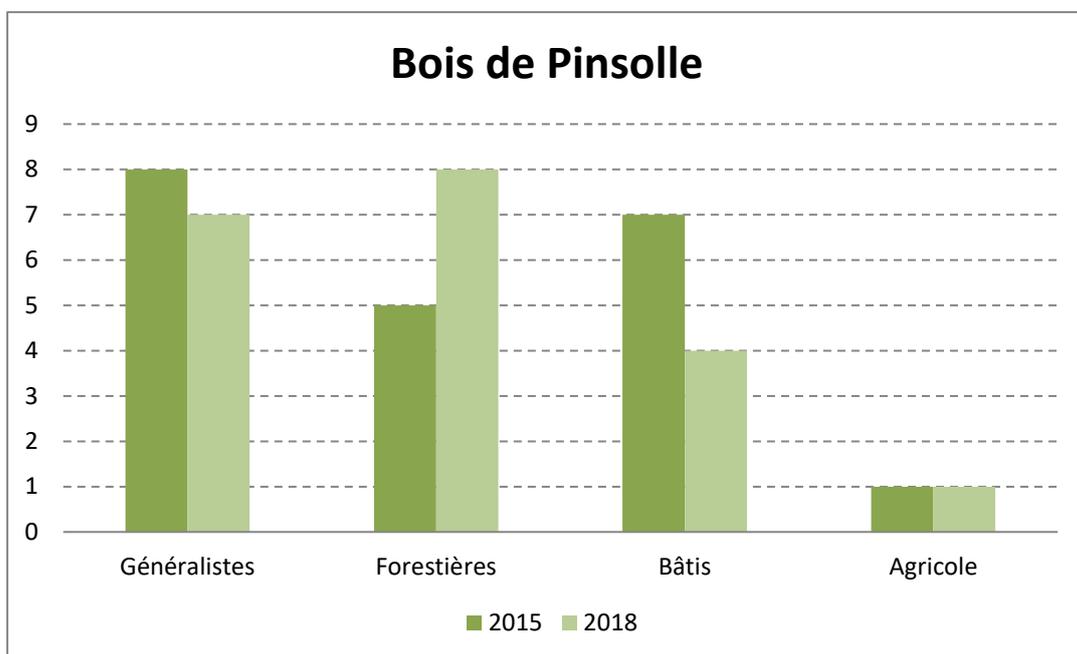
## 2.2. Oiseaux

### • Bois de Pinsolle

Gpe spécialiste milieu	Nom commun	Nom scientifique	Effectif 2015	Effectif 2018	Comparatif
G	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	3	7	4
G	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	4	5	1
G	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	1	1
G	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	1	1	0
G	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	3	3	0
G	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	1	0	-1
G	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	3	2	-1
G	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	2	0	-2
G	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2	0	
F	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	1	10	9
F	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	1	5	4
F	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	1	4	3
F	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	1	2	1
F	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	0	1	1
F	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	0	1	1
F	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	1	1
F	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2	2	0



B	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	1	0	-1
B	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	2	1	-1
B	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	1	0	-1
B	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2	0	
B	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	x	x	
B	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	x	x	
B	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	x	x	
A	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	1	1	0
	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	4	4	0
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	2	1	-1
	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	1	0	
	Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	1	0	
	Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	2	0	
	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	1	0	



### Eléments généraux :

Si le cortège des espèces généralistes n'a pas beaucoup évolué, il en est tout autre concernant celui des espèces forestières qui a augmenté fortement pendant que celui des milieux bâtis a diminué.

L'augmentation des espèces forestières est un très bon signe s'agissant ici d'un parc boisé, qui retrouve ainsi son rôle originel. La gestion différenciée du sous-bois avait en effet comme objectif d'améliorer les capacités d'accueil de l'avifaune en fournissant des roncières, zones de hautes herbes et arbustes denses utiles pour la nidification et l'alimentation. Le service des espaces verts a mis en œuvre cette gestion depuis 2 ans et elle porte ses fruits. En effet, les résultats sont d'autant plus positifs qu'outre le fait d'avoir accueilli de nouvelles espèces forestières, le bois a densifié ses populations de passereaux nichant dans les buissons, c'est particulièrement le cas pour les espèces suivantes :

- Rougegorge familier
- Fauvette à tête noire
- Merle noir
- Troglodyte mignon



## 2.3. Mammifères, reptiles, amphibiens

Les prospections n'ont pas été ciblées sur ces groupes.

## 2.4. Insectes

2 groupes d'insectes ont fait l'objet de prospections ciblées sur ce secteur en 2015, 2016 et 2018 :

- les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour),
- les orthoptères (sauterelles, grillons et criquets) et mantoptères (mantes)

Il s'agit cependant de 2 groupes davantage liés aux milieux ouverts, qui correspondent aux habitats présents en sous-bois sur le site.

D'autres groupes d'insectes seraient également à prendre en compte dans la gestion du parc : papillons de nuit, coléoptères liés au bois, ...

Groupe	Nom commun	Nom latin	Bois de Pinsolle		
			2015	2016	2018
<b>ODONATES (libellules)</b>					
Zygoptères	Caloptéryx sp	<i>Calopteryx sp</i>		1	
Total espèces odonates			<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>LEPIDOPTERES RHOPALOCERES (papillons de jour)</b>					
Lycaenidae	Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>			1
Lycaenidae	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	1	1	1
Lycaenidae	Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	1		
Lycaenidae	Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	1		
Pieridae	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>		1	
Pieridae	Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i>	1		1
Pieridae	Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>		1	1
Pieridae	Piérade sp	<i>Pieris sp</i>	1	1?	1
Nymphalidae	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>		1	
Nymphalidae	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	1	1	1
Nymphalidae	Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>		1	
Nymphalidae	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	1	1	1
Total espèces lépidoptères			<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
<b>ORTHOPTERES/MANTOPTERES (sauterelles, criquets, grillons, mantes)</b>					
Ensifères (sauterelles)	Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	1		
Ensifères (sauterelles)	Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	1	1	1
Ensifères (sauterelles)	Phanéroptère méridional	<i>Phaneropetera nana</i>	1		
Caelifères (criquets)	Aïolope automnale	<i>Aiolopus strepens</i>	1		1
Caelifères (criquets)	Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>	1		
Caelifères (criquets)	Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	1	1	1
Caelifères (criquets)	Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	1		1
Caelifères (criquets)	Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	1		1
Caelifères (criquets)	Criquet pansu	<i>Pezottetix giornae</i>	1		1
Caelifères (criquets)	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>		1	1
Caelifères (criquets)	Oedipode turquoise	<i>Oedipoda c. caerulescens</i>	1		
Total espèces orthoptères			<b>10</b>	<b>3</b>	<b>7</b>
Total espèces 3 groupes par site			<b>17</b>	<b>17</b>	<b>17</b>



HYMENOPTERES					
Scoliidæ	Scolie des jardins	<i>Megascolia maculata</i>			1

## Résultats pour les Lépidoptères rhopalocères

Le nombre d'espèces est le même sur les 3 années. Sur les 7 espèces observées en 2016, 3 sont communes aux 2 années : le Cuivré commun, le Myrtil et le Tircis. En 2018 une nouvelle espèce a été contactée : l'azuré commun. Le collier de corail et le cuivré fuligineux n'ont pas été revus depuis 2015, ce sont des espèces typiques des milieux ouverts.

L'Azuré commun, connu sur le site depuis cette année a pour plantes hôtes les fabacées (trèfles, luzernes, lotiers, vesces et bugrane). Il est plutôt lié aux milieux ouverts.

Quelques espèces de papillons possèdent des plantes hôtes typiques des milieux herbacés de sous-bois : le Cuivré commun, lié aux oseilles (*Rumex sp.*), le Myrtil et le Tircis, liés aux graminées (*Poa sp...*), le Citron (plante hôte : Bourdaine) et le Tabac d'Espagne (plantes hôtes : les violettes), Le Tircis (plantes hôtes : Brachypode (forestier) et Houlque laineuse)

Certaines espèces se retrouvent généralement dans les milieux ouverts : le Piéride de la rave (plantes hôtes : crucifères sauvages ou cultivées), le Demi-deuil et le Myrtil (plante hôte : graminées).

Pour la majorité des espèces, il existe une possibilité de reproduction sur le site, dans la mesure où la gestion laisse les plantes s'exprimer sur la période de vie de la chenille. Par contre, le milieu se boisant, certaines espèces inféodées aux milieux ouverts risquent de disparaître.



Citron



Myrtil

Le nombre d'espèces de papillons observés, peu importants par rapport aux deux autres sites étudiés, s'explique en partie par le contexte boisé, habitat où la diversité en papillon de jour est plus faible qu'en milieu ouvert. On notera cependant l'utilisation par les papillons des ronciers ensoleillés et fleuris en bordure du chemin par les myrtils et piérides principalement ainsi que par les scolies des jardins, observées en grand nombre cette année (hyménoptères).

Un caloptéryx a été observé en 2016, traversant le site à la recherche d'un cours d'eau.



## Résultats pour les Orthoptères/Mantoptères

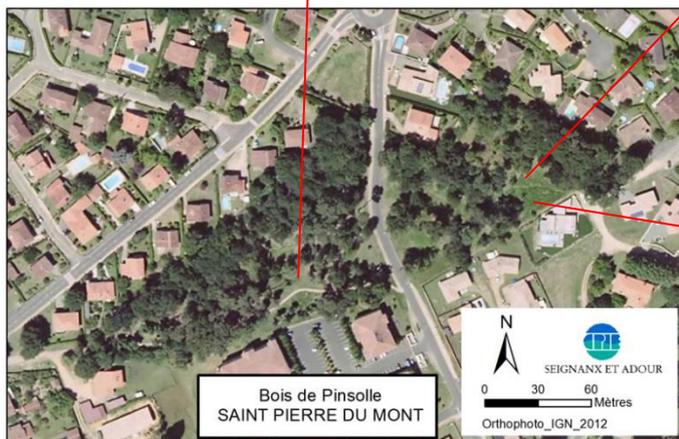
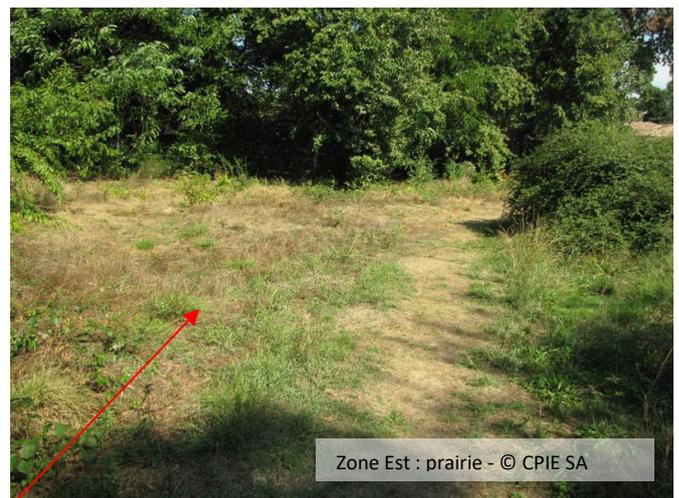
En 2018 (17 septembre), le nombre d'espèces contactées est de 7 espèces, contre 10 en 2015 (21 juillet) et 3 en 2016 (7 juillet).

On retrouve en 2018 une biodiversité plus élevée, en lien avec une date de prospection plus tardive. Le site, principalement boisé, n'est naturellement pas un milieu favorable à une grande diversité pour ce groupe d'espèces.

Les orthoptères sont cependant présents sur les îlots ensoleillés plus ouverts, à strate herbacée plus ou moins haute et sur les îlots arbustifs type roncier de bord de chemin (éclairés au moins une partie de la journée), où se retrouve par exemple, les 3 années, la Grande sauterelle verte, typique de ces formations. Une autre espèce pourtant spécifique de ces milieux n'a pas été revue en 2018 : le Phanéroptère méridional.

Sur cette dernière année de suivi, les milieux prairiaux ont régressé sur le site en faveur des milieux arbustifs, ce qui limite la présence de certains orthoptères de strates herbacées à deux zones en partie est et ouest. Sur ces secteurs se retrouvent sur au moins 2 des années de suivi 5 criquets ubiquistes liés à ces formations : le Criquet duettiste, le Criquet mélodieux, le Criquet noir-ébène, le Criquet pansu et le Criquet des pâtures.





### Eléments généraux/préconisations

Le parc est constitué d'un bois clair avec plusieurs types de sous-bois selon les secteurs :

- des espaces peu végétalisés correspondant aux cheminements et à des secteurs ombragés, recouverts par de la litière,
- des espaces ensoleillés (arbres espacés) et non fauchés où se sont développés des herbacées hautes et des arbustes pionniers (ronces, ajoncs...), avec parfois la présence d'invasives (Raisin d'Amérique, pousses de Robinier faux-acacia, bambous, Cerisier tardif).



Afin de favoriser la biodiversité et les insectes, il était préconisé en 2015 de maintenir :

- des espaces du sous-bois à végétation herbacée haute, favorables pour la diversité en herbacées et donc en insectes (fauche une à 2 fois dans l'année, avec toujours une zone non fauchée en rotation). *En 2016 puis en 2018, il a été observé que de nombreuses zones avaient été laissées en strates moyenne à haute : prairies à graminées mais aussi lande à genets et ajoncs ...*

- des ronciers, qui pourront être identifiés et contenus en cours d'année. *En 2016 et en 2018, plusieurs secteurs en roncier ont été laissés des deux côtés de la route et seront à maintenir et contenir dans les prochaines années.*

- du bois morts au sol (branches tombées), d'arbres à cavité (pour divers coléoptères et autres insectes) et aussi de la litière de feuilles (pour les invertébrés du sol).

- de lutter contre les espèces exotiques envahissantes, en particulier les pousses de Robinier. *Une coupe sélective a été réalisée en 2016.*

Sur la zone Est au niveau de la prairie du fond se sont en particulier développés le bambou à partir de la parcelle voisine et les cerisiers tardifs qui grandissent et vont peu à peu refermer ce milieu ouvert.

En 2018 il est préconisé de poursuivre la lutte contre ces espèces exotiques envahissantes.



## 2.5. Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions)

Le bois de Pinsolles se fournit progressivement notamment au niveau de la strate arbustive et les promeneurs semblent accepter la gestion, qui prévoit de laisser les feuilles mortes sur place et d'intervenir à minima. Le Bois de Pinsolle se dote d'un aspect plus forestier. Une intervention sur les espèces exotiques envahissantes sera à renouveler, il y a ici la possibilité de mettre en place un chantier qui permette aux locaux d'intervenir.

Le boisement progressif est illustré notamment par les cortèges d'oiseaux dont celui des espèces forestières qui devient plus important et celui des espèces de milieux bâtis qui diminue.

Il est bon de continuer le maintien du lierre et des ronciers favorables aux oiseaux et les mettre en valeur. Dans le même objectif, poser des nichoirs de différents types pourrait permettre de combler la rareté de vieux arbres à cavités.

L'objectif étant d'avoir un milieu forestier, la biodiversité en lépidoptères et autres insectes va stagner ou baisser car on va retrouver dans ce type de milieu des espèces plus spécialistes. Cependant, des plages de milieu ouverts pourraient être conservés : bord des chemins et quelques îlots déjà présents de chaque côté du site.

## 3. LASCOURMES

### 3.1. Gestion

Depuis 2016 la partie interne de ce secteur n'a pas été fauchée. La ceinture proche de la route est tondue une fois par mois environ tout comme le reste des espaces verts de la ville.

### 3.2. Flore

Deux suivis flore ont été effectués, un sur la zone fauchée et un sur la zone non fauchée.

Pour le suivi pluriannuel de la réaction de la prairie à cette gestion raisonnée pratiquée depuis 2015, un protocole de suivi de 10 quadrats d'un mètre carré chacun, selon la méthodologie Florilèges - prairies urbaines a été mis en place.

À noter la présence d'une orchidée sauvage signalée en 2015 : l'**Orchis bouffon** (*Anacamptis morio*). En 2016 cette petite station de deux pieds a été tondue en pleine floraison. Elle n'a pas été revue en 2018.



Parc Lascoumes à Saint-Pierre-du-Mont (40)	hauteur prairie inférieure à 20cm									
26/04/2016	gestion 2016 : fauche coupée 1/an avec exportation, estivale(?)									
suivi par Frédéric CAZABAN et Jeanette BRETON, CPIE Seignanx Adour	traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1er lot					Quadrat 2e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Bellis perennis - Pâquerette	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Carex sp 2 - Laïche 2					x					
Cerastium glomeratum - Céraïste aggloméré	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Geranium molle - Géranium mou	x	x								
Hypochaeris radicata - Porcelle enracinée		x	x	x						
Medicago arabica - Luzerne d'Arabie				x						
Plantago coronopus - Plantain corne-de-cerf				x	x					
Plantago lanceolata - Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Plantago media - Plantain bâtard	x				x	x	x			
Poa annua - Pâturin annuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Poa trivialis - Pâturin commun	x	x	x	x	x					
Ranunculus sp - Renoncule anuelle				x						
Ranunculus bulbosus - Renoncule bulbeuse	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Taraxacum officinale - Pissenlit officinal									x	
Trifolium repens - Trèfle rampant	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Veronica sp 1 - Véronique 1 à déterminer	x		x	x						
Veronica sp 2 - Véronique 2 à déterminer				x	x	x				
Nombre de tiges de ligneux (aucun)										

Parc <u>Lascoumes</u> à Saint-Pierre-du-Mont (40)	hauteur prairie inférieure à 40cm									
17/05/2018	gestion 2016-2018 : non fauché en zone interne									
suivi par Rachel CELO, CPIE Seignanx Adour	traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	<u>Quadrat 1er lot</u>					<u>Quadrat 2e lot</u>				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<u>Agrostis capillaris</u> – Agrostide capillaire	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<u>Aira caryophilea</u> – Canche <u>caryophyllée</u>									x	x
<u>Bellis perennis</u> - Pâquerette	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<u>Cerastium glomeratum</u> - <u>Céraiste aggloméré</u>						x			x	x
<u>Geranium molle</u> - Gêranium mou						x	x	x	x	x
<u>Hypochaeris radicata</u> - <u>Porcelle enracinée</u>		x								
<u>Lolium perenne</u> – Ray-grass anglais	x		x	x	x		x			
<u>Medicago arabica</u> - Luzerne d'Arabie	x	x	x	x	x				x	x
<u>Plantago coronopus</u> - Plantain corne-de-cerf										x
<u>Plantago lanceolata</u> - Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<u>Poa annua</u> - Pâturin annuel		x								
<u>Potentilla reptans</u> – Potentille rampante	x									
<u>Ranunculus bulbosus</u> - Renoncule bulbeuse	x		x	x		x	x			
<u>Sagina apetala</u> – Sagine sans pétales					x					
<u>Taraxacum officinale</u> - Pissenlit officinal			x	x						
<u>Trifolium dubium</u> – Trèfle douteux	x	x								
<u>Veronica arvensis</u> – Véronique des champs							x	x	x	x
<u>Vulpia bromoides</u> – Vulpie faux brome		x				x	x	x	x	x

### Suivi des prairies urbaines Lascoumes non fauché 2018

Parc <u>Lascoumes</u> à Saint-Pierre-du-Mont (40)	hauteur prairie inférieure à 40cm									
17/05/2018	gestion 2016-2018 : fauché une fois par mois en bord de route									
suivi par Rachel CELO, CPIE Seignanx Adour	traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	<u>Quadrat 1er lot</u>					<u>Quadrat 2e lot</u>				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<u>Agrostis stolonifera</u> – Agrostide stolonifère					x					
<u>Aira caryophilea</u> – Canche <u>caryophyllée</u>							x	x		
<u>Aphanes arvensis</u> – Alchémille des champs	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<u>Bellis perennis</u> - Pâquerette	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<u>Cerastium glomeratum</u> - <u>Céraiste aggloméré</u>	x	x	x	x		x	x	x	x	x
<u>Geranium molle</u> - Géranium mou	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<u>Hypochaeris radicata</u> - <u>Porcelle</u> enracinée					x					
<u>Lolium perenne</u> – Ray-grass anglais							x	x	x	x
<u>Medicago arabica</u> - Luzerne d'Arabie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<u>Plantago coronopus</u> - Plantain corne-de-cerf	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<u>Plantago lanceolata</u> - Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<u>Poa annua</u> - Pâturin annuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<u>Ranunculus bulbosus</u> - Renoncule bulbeuse				x	x	x	x	x		
<u>Trifolium dubium</u> – Trèfle douteux	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<u>Trifolium repens</u> - Trèfle rampant	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<u>Veronica arvensis</u> – Véronique des champs	x		x	x	x	x	x	x	x	x
<u>Veronica cf. agrestis</u>					x					
<u>Vicia cf. sepium</u>							x	x	x	x

### Suivi des prairies urbaines Lascoumes fauché 2018

De même que pour le Parc Saint-Pierre, une étude est effectuée sur plusieurs critères. Les résultats sont reportés sous forme de tableau ci-dessous :

	Lascoumès 2016	Lascoumès fauché 2018	Lascoumès non fauché 2018
<b>Nombre d'espèces total</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
vivaces	7	7	8
annuelles	7	10	10
inconnues	2	1	
Hauteur végétation	< 20cm	< 20cm	30-40 cm
Indice de trophie (N) d'Ellenberg, corrigé (moyenne basée sur la présence des espèces connues)	4,85	4,83	4,29
Fréquence moyenne d'annuelles,	4,43	7,73	3
Fréquence moyenne de vivaces	6,86	5,86	5,5

Il y a une hausse générale du nombre d'espèces, avec une hausse à la fois des vivaces et un peu plus des annuelles. Dans la zone fauchée une augmentation des annuelles est présente en recouvrement également (fréquence moyenne). Elle semble baisser dans la zone non fauchée.

La fréquence moyenne de vivaces varie peu.

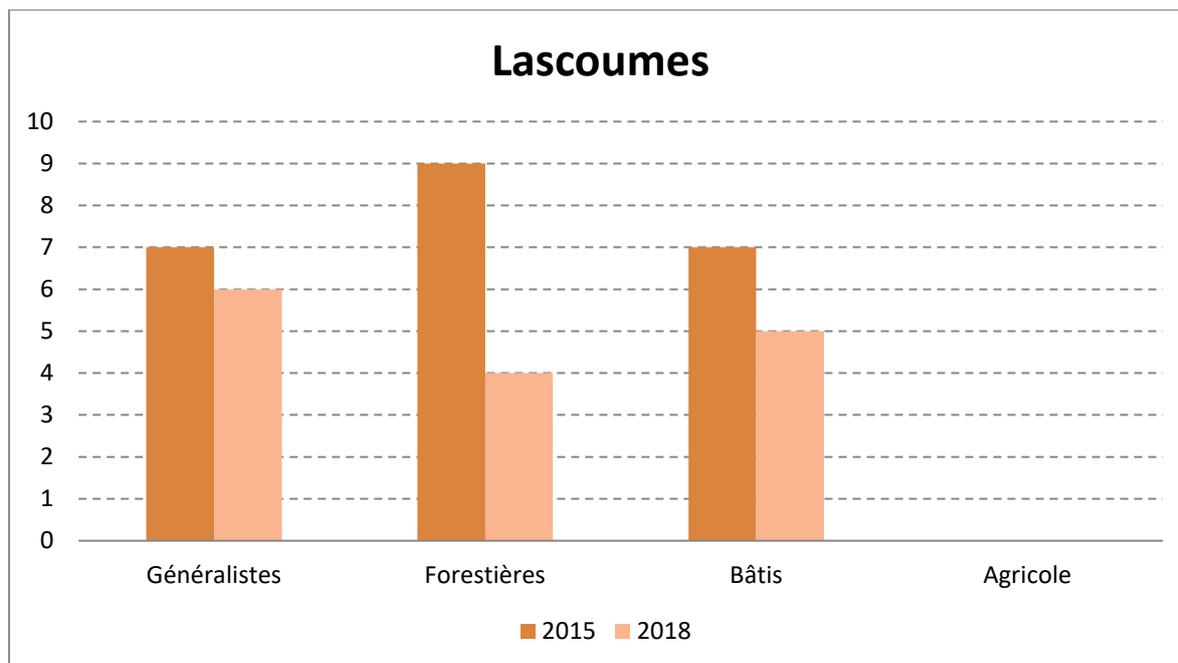
Au niveau de la trophie il n'y a pas de changement important notable, à voir dans le temps.

La fauche (sans export) avec une fréquence trop importante favorise souvent le développement d'espèces floristiques de type adventices annuelles et nitrophiles (Parr et al, 1988 in Le Bris, 2011), elle est défavorable à la diversité floristique. Sur les zones en fauche raisonnée les espèces végétales ont la possibilité d'effectuer leur cycle de développement complet. Ces zones représentent donc un stock de graines de plantes annuelles et bisannuelles. Ces zones sont également des zones refuge pour les animaux tributaires (entomofaune, petits mammifères et oiseaux) de la végétation herbacée. Sur les zones en fauche intensive, la qualité du cortège floristique montre une « banalisation » du milieu, c'est-à-dire que ces zones accueillent moins d'espèces caractéristiques du point de vue qualité de la biodiversité. Les plantes ne réalisent pas leur cycle biologique en entier et ne peuvent donc pas grainer : il n'y a pas renouvellement du stock de graines, les plantes vivaces les plus résistantes et présentant un cycle végétal rapide sont favorisées (graminées, renoncules, rampantes, trèfle blanc, potentille...).

### 3.3. Oiseaux

Gpe spécialiste milieu	Nom commun	Nom scientifique	Effectif 2015	Effectif 2018	Comparatif
G	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	1	2	1
G	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	1	1
G	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2	2	0
G	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2	1	-1
G	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	2	1	-1
G	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	2	0	-2
G	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	3	2	-1
G	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	1	0	
F	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	1	1	0
F	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	1	1	0
F	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	1	1	0
F	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	1	1	0
F	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	1	0	-1
F	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	1	0	-1
F	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	1	0	-1
F	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	2	0	-2
F	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2	0	-2
B	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1	1	0
B	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	1	1	0
B	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	1	0	-1
B	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	2	0	-2
B	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	x	x	
B	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	x	x	
B	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	x	x	
	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	3	2	-1
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	1	0	
	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	1	0	
	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	1	1	
	Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	1	0	
	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	1	0	
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	2	0	
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	1	0	
	Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	2	0	
	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	3	0	





Si les cortèges des espèces généralistes et des milieux bâtis n'ont pas beaucoup évolué, en revanche celui des espèces forestières a perdu en diversité spécifique 5 espèces. Ce qui n'est pas si étonnant que cela, le parc étant surtout composé d'un grand espace de pelouse/prairie et de quelques arbres de haut jet mais avec un sous-bois relictuel. Ainsi, les espèces liées aux structures arbustives et buissonnantes se font rares ou ont disparu. Le site bénéficie par contre de la présence de vieux arbres à cavités qui apportent des gîtes potentiels pour les espèces liées plus spécifiquement aux arbres pour nicher (pic, sittelle, grimpereau...).

Si l'objectif de gestion du site est d'améliorer la diversité d'oiseaux alors plusieurs mesures de gestion seraient à mettre en place :

- laisser quelques ronciers se développer autour de quelques gros arbres ;
- favoriser le développement d'un sous-bois arbustif et buissonnant dans le secteur boisé sur la partie supérieure du parc, en laissant les espèces ligneuses y pousser naturellement ;
- poser des nichoirs sur les arbres et le bâti électrique ;
- maintenir et favoriser le lierre rampant sur les troncs d'arbres et sur les murs du bâti électrique ;
- maintenir autant faire se peut les vieux arbres notamment ceux avec des cavités ;
- créer 2-3 haies arbustives en plantant des espèces locales à baies, drupes, fruits ou graines autour de la zone du point tri et du bâti électrique ;
- dans la mesure du possible créer une petite mare de quelques m<sup>2</sup> en pied de pente.

### 3.4. Mammifères, reptiles, amphibiens

Les prospections n'ont pas été ciblées sur ces groupes.

### 3.5. Insectes

2 groupes d'insectes ont fait l'objet de prospections ciblées sur ce secteur le 7 juillet 2016 :

- les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour),
- les orthoptères (sauterelles, grillons et criquets) et mantoptères (mantes)

D'autres groupes d'insectes seraient également à prendre en compte dans la gestion du parc : papillons de nuit, coléoptères liés au bois, ...

Groupe	Nom commun	Nom latin	Lascombes		
			2015	2016	2018
<b>ODONATES</b> (libellules)					
Gomphidae	Gomphe	<i>Gomphus sp.</i>			1
<b>LEPIDOPTERES RHOPALOCERES (papillons de jour)</b>					
Hesperiidae	Hespéride du dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>			1
Lycaenidae	Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>			1
Lycaenidae	Azuré sp	<i>Poliommata sp</i>		1	
Lycaenidae	Brun des pélargoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>			1
Lycaenidae	Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>			1
Lycaenidae	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	1	1	1
Pieridae	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	1		1
Pieridae	Piéride de la moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>			1
Pieridae	Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>			1
Pieridae	Piéride sp	<i>Pieris sp</i>	1	1	
Pieridae	Souci	<i>Colias crocea</i>			1
Nymphalidae	Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>			1
Nymphalidae	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	1	1	1
Nymphalidae	Mélitée orangée	<i>Malitaea didyma</i>		1	1
Nymphalidae	Mélitée cf scabieuses/mélampyre	<i>Melitaea sp</i>			1 ?
Nymphalidae	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>		1	1
<b>Total espèces lépidoptères</b>			<b>4</b>	<b>6</b>	<b>13</b>
<b>ORTHOPTERES/MANTOPTERES (sauterelles, criquets, grillons, mantes)</b>					
Ensifères (sauterelles)	Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>		1	1
Ensifères (sauterelles)	Rhacocleis poneli	<i>Decticelle varoise</i>			1
Ensifères (sauterelles)	Phanéroptère méridional	<i>Phaneropetera nana</i>			1
Ensifères (sauterelles)	Decticelle côtière	<i>Platycleis affinis</i>	1		
Ensifères (grillons)	Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	1		1
Caelifères (criquets)	Aïolope automnale	<i>Aiolopus strepens</i>			1
Caelifères (criquets)	Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	1		
Caelifères (criquets)	Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>		1	1
Caelifères (criquets)	Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	1		
Caelifères (criquets)	Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	1		1
Caelifères (criquets)	Criquet sp	<i>Gomphocerippus</i> groupe <i>biguttulus</i>		1	
Caelifères (criquets)	Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	1	1	1
Caelifères (criquets)	Criquet pansu	<i>Pezottetix giornae</i>			1



Caelifères (criquets)	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>		1	
Mantoptères (mantes)	Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	1		
Total espèces orthoptères			7	5	9
Total espèces 2 groupes par an			11	11	22
<b>COLEOPTERES</b>					
Coccinellidae	Coccinelle à 7 points	<i>Coccinella septempunctata</i>			1
Cerambycidae	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>			1
Lucanidae	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>			1

### Résultats pour les Lépidoptères rhopalocères

En 2016, davantage de papillons ont été observés sur ce secteur, même si les contacts restent peu élevés : 6 taxons et 12 individus en 2016, alors que seulement 4 taxons et 6 individus avaient été vus en 2015. En 2018 c'est 13 taxons qui sont comptabilisés pour 42 individus !

Sur les taxons notés, 2 sont communs aux 3 années : le Cuivré commun (plantes hôtes : oseille) et le Myrtil (plantes hôtes : graminées).

Les taxons inventoriés sur au moins deux années sont : la Melitée orangée, espèce liée aux milieux ouverts (plantes hôtes : plantains), ainsi qu'un azuré (plantes hôtes : fabacées de type lotiers ou trèfles) et deux espèces dont les plantes hôtes se retrouvent en sous-bois : le Tircis (plantes hôtes : graminées) et le Citron (plantes hôtes : Bourdaine, Nerprun purgatif ou autre végétal du genre *Rhamnus*).

9 nouvelles espèces sont observées en 2018 : l'Hespéride du dactyle, l'Azuré commun (plantes hôtes : fabacées (trèfles, luzernes, lotiers, vesces et bugrane)), le Brun des pélargoniums (plantes hôtes : pélargoniums), le Collier de corail (plantes hôtes : géraniacées et l'Hélianthème commun), les Piérides de la moutarde (plantes hôtes : fabacées) et du chou (plantes hôtes : brassicacées), le Demi-deuil (plantes hôtes : graminées) et une section de Mélitées non identifiée. Ce sont dans l'ensemble des espèces de milieux ouverts.

Pour plusieurs espèces existe une possibilité de reproduction sur le site (plantes hôtes présentes), dans la mesure où la gestion laisse les plantes s'exprimer sur la période de vie des chenilles. Le Brun des pélargoniums doit provenir des jardins particuliers proche du site.

Ici le nombre d'espèce a plus que doublé.

Un Gomphe (odonate) a été aperçu sur le site en 2018, il y était sûrement en chasse.

### Résultats pour les Orthoptères/Mantoptères

En 2018 (17 septembre), le nombre d'espèces contactées est de 9 espèces, contre 7 en 2015 (21 juillet) et 5 en 2016 (7 juillet).

Cette dernière année est caractérisée par l'arrivée de 2 nouvelles sauterelles typiques des strates hautes herbacées à arbustives : le Phanéroptère méridional et la Decticelle varoise ; associée au Conocéphale gracieux.

Le Grillon des bois, présents au niveau du boisement a également été confirmé.



Ces espèces sont associées à des espèces plus ubiquistes de milieux herbacés : le Criquet noir-ébène, présent les 3 années mais aussi le Criquet des bromes ou le Criquet duettiste. Certaines différences peuvent s'expliquer par les dates de prospection assez éloignées : la Decticelle côtière, sauterelle plus précoce, absente en 2018 ou l'Aïolope automnale, espèce tardive présente uniquement sur 2018.

Dans l'ensemble, la richesse spécifique du site pour ce groupe d'insectes semble donc progresser d'année en année, en relation avec la gestion ayant favorisé les strates herbacées de hauteurs variées et le maintien des strates arbustives et arborescentes.

### **Le cas particulier de la Decticelle varoise**

Le site est caractérisé en 2018 par la présence d'une population de cette sauterelle arrivée depuis peu dans la région et le département des Landes.

Il s'agit de première mention sur ce secteur du département, les rares autres mentions étant situées à proximité de Dax ou sur le littoral.

Au départ de répartition méridionale (Provence Côte-d'Azur) cette decticelle est en cours d'expansion dans toute la moitié sud de la France. Son indigénat reste incertain.



## Eléments généraux/préconisations

Le parc est constitué de deux principaux éléments :

- un espace ouvert en prairie, entretenu régulièrement et maintenu en pelouse sur une grande superficie,
- un espace en parc boisé, caractérisé par des arbres remarquables et un sous-bois herbacé/arbustif de hauteur moyenne à haute.

Afin de favoriser la biodiversité et les insectes, il était préconisé la première année :

- de maintenir des espaces à végétation herbacée haute, favorables pour la diversité en herbacées et donc en insectes (fauche une à deux fois dans l'année, avec toujours une zone non fauchée en rotation). *En 2016 et 2018 la préconisation avait été suivie, il ne reste plus qu'à continuer.*

- de maintenir du bois mort au sol (branches tombées), des arbres à cavité (pour divers coléoptères et autres insectes) et aussi de la litière de feuilles (pour les invertébrés du sol).

*En 2016 et 2018 il a été observé cette gestion, favorable à la biodiversité, notamment au nord du site (présence de branches au sol et de litière de feuilles).*

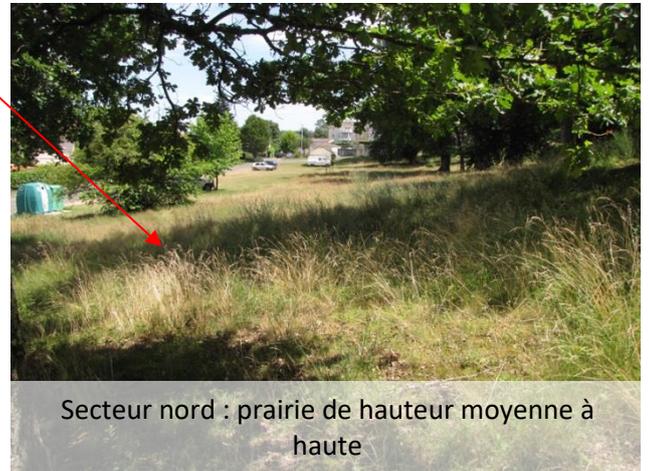
- de limiter la zone en pelouse : bande le long de la route et cheminement vers les points d'accueil du site (banc, accès vers le quartier du haut).

*En 2016, la bande a été réduite à la partie est du site. Cette zonation identifiée a été maintenue telle quelle en 2018 et devrait l'être dans les prochaines années.*

- de favoriser les essences d'arbres locales et de lutter contre les invasives espèces exotiques envahissantes.



Lucane cerf-volant au parc de Lascoumes



### 3.6. Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions)

Pour les quelques espèces prairiales nouvellement inventoriées, il ne s'agit pas de nouvelles apparitions, mais de plantes qui n'avaient pas été aperçues lors des prospections précédentes. L'espace prairial montre toujours une forte proportion de plantes annuelles, favorisées par les coupes d'entretien régulières et une bonne représentation des plantes vivaces. Les floraisons nectarifères attractives pour les insectes s'expriment et il n'y a pas de cheminements tondu ras.

Rechercher la station d'Orchis bouffon dans les prochaines années.

Maintenir les vieux arbres à cavités qui sont d'une part des supports de nidification pour les oiseaux forestiers ainsi que pour les chauves-souris et laisser des ronciers se développer autour de certains arbres. De jeunes arbres (chênes) ont été plantés dans la partie basse du parc ce qui va renforcer le cachet paysager. Un sous-bois arbustif dans la partie nord serait un plus pour l'installation et la diversification de la biodiversité.

Au niveau des insectes le nombre d'espèces de lépidoptères diurnes a plus que doublé, la gestion permet donc leur installation, il en va de même pour les orthoptères dont la richesse spécifique augmente.

## 4. Conclusion, perspectives

Depuis 2016 une gestion différenciée est mise en place. Pour cela un suivi de la flore et des divers groupes faunistiques présents est effectué.

Le suivi des prairies urbaines selon le protocole Florilèges est en place à Lascoumes et au Parc Saint-Pierre. Une biodiversité végétale plus importante qu'en 2015 y a été recensée en 2018.

Des investigations plus poussées pourraient être mises en place concernant un inventaire des chauves-souris, des lépidoptères nocturnes, des coléoptères, hyménoptères ou encore amphibiens...

Une animation sur les végétaux sauvages des villes a été effectuée en 2018 qui a permis de mettre en valeur la gestion effectuée sur le site de Lascoumes. Le public était très intéressé et a apprécié la gestion mise en place. Tout comme proposé en 2016, ces espaces qui sont des exemples de gestion en faveur de biodiversité et de « comment vivre avec la nature en ville » peuvent permettre de sensibiliser toujours plus par des chantiers nature, de la fabrication de nichoirs par les locaux.

Une fiche de liaison sous forme de tableau détaillant les actions de gestion effectuée pourrait être mise en place afin de pouvoir analyser plus finement la gestion du site et l'évolution de sa biodiversité.



## Bibliographie:

CAILLON A. & LAVOUÉ M., 2016 – Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Aquitaine. Version 1.0 – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 33 pages + annexes.

HILL M.-O., MOUNTFORD J.-O., ROY D.-B., BUNCE R.-G.-H., 1999 - *Ellenberg's indicator values for British plants. Technical Annex*. Huntingdon : Institute of Terrestrial Ecology, 46 p.

LE BRIS. C. (Association Hommes et Territoires), 2011, Gestion des dépendances routières et bordures de champs à l'échelle de la région Centre, Dans le cadre du Grenelle de l'environnement et de la Trame Verte et Bleue.

